Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat a nommé les représentants de l'Eglise

En vue du prochain renouvellement quadriennal des autorités de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), et comme le prévoit la loi ecclésiastique (loi du 25.5.65 sur l'EERV), le Conseil d'Etat a désigné ses représentants au Synode et à la Commission de consécration de l'EERV.

A la Commission de consécration de l'EERV, il a nommé en qualité de membres délégués par l'Etat pour la période législative 1998-2002 :

Président : M. Claude RUEY, chef du département des institutions et des relations extérieures

Membres : M. Jean-François MAIRE, professeur, Pully, (nouveau)

M. Alain BUHLMANN, Yvonand

M. Paul ROCHAT, préfet de la Vallée

Suppléants : Mme Denise PIGNARD, préfet d'Avenches, (nouvelle)

Mme Isabelle SANTSCHI, Lausanne, (nouvelle)

Au Synode de l'EERV, pour la période législative 1998-2002, le Conseil d'Etat a nommé, en qualité de membres délégués par l'Etat :

M. Jean FATTEBERT, ancien député, à Villars-Bramard, (nouveau)

M. Eric CABOUSSAT, ancien député, à Yens

Mme Irène GARDIOL, députée, à Pully

M. Armand ROD, député, syndic, à Lutry, (nouveau)

Mme Hélène BRUGHERA, députée, à Belmont

Pour cette législature, le Synode aura notamment pour tâche la mise en ?uvre du

projet " Eglise à venir ".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mai 1998

Mme Michèle Girardet, adjointe pour les cultes, Tél. :021/316.35.04 - de 8h à 12h.